

QUESTIONS DIVERSES DE PLAISANCE CITOYENNE POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2021

1. Rénovation de rues et pistes cyclables

Plusieurs rues de Plaisance -la rue des Mésanges (D 24), la rue de la Hille (D82B), l'avenue des Martinets- ont été récemment rénovées par la commune ou le Département. Or, dans ces trois exemples, aucune piste cyclable n'a été créée le long de la chaussée, alors que c'est désormais la règle.

La Loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 - art. 61, dit en effet que :

A l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines, à l'exception des autoroutes et voies rapides, doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements prenant la forme de pistes, de bandes cyclables, de voies vertes, de zones de rencontre ou, pour les chaussées à sens unique à une seule file, de marquages au sol, en fonction des besoins et contraintes de la circulation.

Cet article est en vigueur depuis le 27 décembre 2019 dans cette forme.

Comment expliquez-vous qu'aucune piste cyclable n'ait été créée à l'occasion de ces travaux ?

2. Pétition rue de Taure

Depuis la fermeture de la RD 24, sur le plateau de la Ménude, suite à la vente de cette portion de route au promoteur Unibail par le conseil départemental de la Haute-Garonne, les automobilistes empruntent d'autres voies et notamment la rue de Taure. Dans cette rue, qui est à cheval sur les communes de Plaisance-du-Touch et de La Salvetat Saint-Gilles, la circulation a donc significativement augmenté et les voitures roulent très vite, entraînant, entre autres désagréments, une surmortalité d'animaux retrouvés morts sur le bas-côté.

Les habitants ont adressé au maire une pétition, afin de trouver une solution pour un retour à une vie paisible. Que leur proposez-vous ?

3. Circulation et pétition avenue des Pyrénées

Dans le même ordre d'idée, des riverains et des professionnels de l'avenue des Pyrénées, regroupés en collectif depuis le projet "Linéo 3", ont également adressé une pétition à la mairie, ainsi qu'à Tisséo, mettant en lumière la vitesse excessive des bus et des voitures sur l'Avenue des Pyrénées. Cela entraîne :

- Des risques majeurs en termes de sécurité des piétons et des cyclistes (un accident

avec un collégien de Jules Verne à vélo a eu lieu le 29 septembre)

- Des nuisances sonores : les commerçants et les riverains sont épuisés par le bruit occasionné par la vitesse élevée sur un revêtement "béton désactivé" censé ne pas accueillir des véhicules à plus de 20 km/h, mais aussi par le passage de nombreux camions non autorisés sur cette avenue
- La fuite des piétons qui contournent l'avenue des Pyrénées et donc les commerçants qui s'y trouvent
- Une pollution provoquée par les bus 116 et 365 très polluants, qui n'étaient pas censés passer par l'avenue des Pyrénées dans le projet initial
- Des vibrations dans les bâtisses, à chaque passage de bus. Des fissures sont apparues dans certaines d'entre elles. Ces habitants vont probablement mener des actions, car il y a un risque de mise en péril des bâtisses.

Que prévoit la mairie pour répondre à ces habitants et à ces professionnels ?

4. Etude de circulation en centre-ville

Lors de l'accueil des nouveaux Plaisançois, M. le maire a annoncé qu'une étude de circulation en centre-ville était en cours de réalisation, que certaines rues allaient être réhabilitées et qu'un parking serait construit près des terrains de foot.

Nous souhaitons avoir des précisions sur ces sujets qui n'ont pas été abordés en conseil municipal ou en commission.

Nous souhaitons aussi qu'un comptage du passage des poids lourds (camions, véhicules professionnels de travaux publics...) soit réalisé en centre-ville, afin d'évaluer la pertinence du projet de création du boulevard urbain ouest pour dévier ces poids lourds du centre-ville.

5. Vestiaires du gymnase Jules Verne

Les vestiaires du gymnase Jules Verne sont toujours fermés aux élèves du collège qui ne peuvent pas se changer avant et après leurs cours de sport.

Pourquoi ces vestiaires sont-ils toujours fermés, alors que ceux des autres gymnases sont ouverts pour les écoles élémentaires et les associations plaisançoises ? Nous souhaitons qu'ils soient, dès demain, à nouveau accessibles aux collégiens.

6. Skate Park

Nous avons appris qu'un budget de réhabilitation était prévu pour le Skate Park.

Nous souhaiterions que les utilisateurs plaisançois soient associés à la réflexion et à l'étude de cette réhabilitation, notamment pour le choix des revêtements et des modules, ainsi qu'à sa réalisation.

Quel est l'interlocuteur pour ce projet et quelles sont les modalités de concertation prévues ?

7. Jardins familiaux

Les jardins familiaux, composés d'une vingtaine de parcelles, ne sont équipés que de quatre pompes à eau manuelles pour arroser les cultures, dont deux qui se désamorcent constamment, une "réparée" qui fonctionne très mal et une seule qui fonctionne bien.

Malgré le paillage et les récupérateurs d'eau qui sont vite à sec à cause de la sécheresse, il devient de plus en plus difficile d'arroser et certains jardiniers envisagent d'abandonner.

Ces derniers souhaiteraient qu'un autre type de pompe soit installé : une pompe solaire, une moto-pompe ou une pompe électrique.

Qu'est-il possible de faire pour les aider ?

8. Grève des agents municipaux

Nous avons appris qu'un mouvement social avait eu lieu au sein du personnel municipal, pouvez-vous nous expliquer pourquoi et la façon dont vous avez géré la situation ?

Quelles propositions ou solutions ont été apportées aux agents municipaux ?